

BUREAU DE L'INTEGRATION  
DU DPF / DFEP

Berne, le 8 juillet 1977

777.110 DK -Fh/vd

Visite du 6.6.77  
à la Division du commerce  
du Secrétaire d'Etat danois  
pour les relations économiques  
extérieures

Procès-verbal de la réunion

Les conversations à l'occasion de la visite du 6.6.77 à la Division du commerce du Secrétaire d'Etat danois pour les relations économiques extérieures Jens Christensen se sont déroulées à la Division du commerce, sous la présidence de l'Ambassadeur Jolles. La liste des participants à la réunion se trouve à l'annexe au procès-verbal.

Les discussions, qui étaient de nature informelle et avaient essentiellement pour objet un "common brainstorming" sur des questions économiques internationales d'actualité d'intérêt commun, ont porté sur les points suivants:

1 La Suisse et le Danemark

11 La situation économique de la Suisse

L'Ambassadeur Jolles commence par décrire la situation économique de la Suisse.

Si notre pays a été touché relativement tard (en 1975) par la récession, il en a toutefois été affecté d'autant plus

violemment par la suite. Actuellement, la reprise se fait plus lente en Suisse que dans les autres pays, ce qui est notamment dû à sa structure industrielle particulière (part importante de la production de biens industriels).

Certes, il ne faut pas dramatiser la situation économique présente de la Suisse. Cependant, malgré les apparences d'une grande prospérité, cette situation n'est pas brillante.

En effet, l'excès important de la balance des paiements de l'année dernière (ajoutons dans ce contexte que l'OCDE prévoit que la Suisse aura le plus grand surplus en 1977) est dû à une conjonction de facteurs qui n'a rien à faire avec la santé économique du pays:

- le fait que les importations aient plus baissé que les exportations (l'excès de la balance commerciale était de 170 mio de francs l'année passée) est un signe de récession. Cette année on s'attend à un déficit, traditionnel, de plus d'un milliard de francs;
- l'exportation des capitaux, qui avait pris des proportions géantes, avait été effectuée pour repousser les attaques contre le franc. Cette année on s'attend à une rentrée des capitaux (paiements d'intérêts élevés et d'amortissements) de 6 mia de francs;
- la Suisse est toujours encore un lieu de placement intéressant pour les capitaux étrangers, malgré les taux d'intérêt faibles et les scandales bancaires.

En outre, la Suisse se trouve actuellement confrontée aux problèmes structurels les plus importants depuis le "boom" de 1974. La production a baissé de plus de 50 % dans le secteur de la construction. L'industrie horlogère ne s'adapte que lentement à la révolution technologique. Et l'industrie du textile souffre également de problèmes d'adaptation structurels.

L'augmentation de la demande intérieure n'est que de 1 - 1½ %, ce qui est notamment dû à des phénomènes démographiques: Avec la récession, les contrats de travail de 200 - 250'000 tra-

vailleurs étrangers n'ont pas été renouvelés, et la croissance de la population se situe au taux 0.

La demande pour les biens d'investissement, qui constituent une part importante de notre production, stagne en ce moment aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

320'000 postes de travail ont été perdus au total, même si une part importante de ceux-ci revient aux travailleurs étrangers. En février 1976, le chômage a été de 32'200 et le chômage partiel de 103'000, pour atteindre 12'300 et 13'100 respectivement aujourd'hui.

Notre croissance économique dépend essentiellement du développement de nos exportations. Ainsi, si nous voulons atteindre une croissance du PNB de 2 % en termes réels cette année, nos exportations devront augmenter de 8 % en termes réels. La position concurrentielle de nos exportations a toutefois beaucoup souffert du fait de la réévaluation moyenne du franc suisse de 58,2 % depuis le 5.5.71 (date à laquelle nous avons procédé à notre dernière réévaluation). Ainsi, la valeur du franc suisse a augmenté de 140,6 % par rapport à celle de la Livre sterling, de 143,2 % par rapport à celle de la Lire, de 70,9 % par rapport à celle du US Dollar et de 11 % par rapport à celle du DM. Un contrôle des changes serait pratiquement impossible à introduire dans notre pays notamment du fait de l'interpénétration internationale très grande de notre économie (tourisme, assurances, etc..). Nous ne savons d'ailleurs pas quel serait le taux de change correct de notre monnaie. La Banque nationale essaye d'influencer le flottement dans les limites de ses possibilités restreintes. Les intérêts négatifs pour les capitaux étrangers ont également pour objet de lutter contre une hausse excessive du franc. Il faut cependant dire que notre taux d'inflation très bas, qui ne devrait pas dépasser 2 % cette année et qui résulte en partie du taux de change élevé de notre monnaie, est un élément qui favorise nos exportations.

Le déficit gouvernemental se situe entre 1 - 3 mia de francs, ce qui est presque considéré comme immoral en Suisse. L'avenir dépendra beaucoup du résultat du plébiscite du 12 juin sur le "paquet financier" visant à donner de nouveaux revenus à la Confédération, notamment par l'introduction de la TVA. Il ne suffit en effet plus de réduire les dépenses gouvernementales, réductions qui ne sont d'ailleurs possibles que dans les limites très précises (Etat-providence, etc.). Il faut remarquer que le peuple suisse est le seul peuple à voter sur les impôts qu'il a à payer. Le scrutin en question a toutefois peu de chances de se solder par un succès.

L'Ambassadeur Jolles conclut ce point en soulignant le grand intérêt qu'a la Suisse à ce que les marchés restent ouverts aux exportations. Il rappelle que son pays est tout à fait en faveur du renouvellement du Trade Pledge et qu'il espère que les négociations du GATT déboucheront sur des résultats positifs.

## 12 La situation économique du Danemark

Le Secrétaire d'Etat Christensen expose ensuite la situation économique du Danemark.

En 1974, le Danemark pensait que la récession serait passagère et qu'elle pourrait être surmontée assez facilement en collaboration avec les autres pays de l'Europe. Mais ceci ne s'est pas avéré être exact.

Actuellement la productivité ne fait qu'augmenter en même temps que le chômage (150'000 chômeurs, dont 1/3 sous 25 ans). Toutefois les travailleurs étrangers (25'000 uniquement) ne posent pas de problèmes particuliers.

L'augmentation des prix est relativement faible par rapport à l'année dernière. Mais ceci est surtout dû au fait que cette augmentation était très élevée en 1974 et 1975.

- 5 -

L'année dernière, le Danemark a eu un déficit de la balance des paiements d'environ 1,5 mia de dollars. Un déficit de 1,5 - 2 mia est prévu pour cette année. Mais ceci ne constitue pas un problème financier, et il n'a pas fallu avoir recours aux facilités du FMI.

Le Danemark souffre lui aussi d'un déficit gouvernemental difficile à combler. Le seul moyen pour y parvenir réside dans une augmentation supplémentaire des taxes sur l'alcool et le tabac.

Au cours de l'année dernière, les exportations ont augmenté de 10 %, mais cette croissance est due à l'augmentation des prix des produits exportés. Pour cette année, on s'attend à une croissance des exportations de 6 %. La stagnation des exportations est due aux phénomènes suivants:

- les produits danois ont des prix élevés et ils ne sont pas assez connus;
- du fait du système des taux de change "verts" de la Politique agricole commune de la CEE, la marge entre les prix du grain et ceux de la viande (celle-ci constitue une exportation danoise traditionnelle) est très petite, ce qui entraîne une part importante des exportations danoises (M. Christensen rappelle dans ce contexte que l'agriculture danoise, très moderne, offre des possibilités de développement importantes, et il évoque l'exemple des Pays-Bas qui sont devenus un exportateur net de produits agricoles);
- les taux d'intérêt danois sont très élevés (14 - 17 % en vue de constituer des réserves pour le commerce extérieur);
- les garanties danoises aux exportations sont trop chères, et il est difficile pour le pays de concurrencer sur les marchés d'exportation des pays tels que la France ou le Royaume-Uni qui ont une politique d'exportation très agressive (subventions, intérêts bon marché, etc..);
- enfin la France et le Royaume-Uni par exemple sont en train d'ériger de nouvelles barrières aux échanges face auxquelles la CEE est souvent impuissante.

Quels sont les moyens pour lutter contre ces difficultés? Le Danemark est en train de définir une politique des revenus pour stabiliser les salaires; mais pour y aboutir un nouveau compromis politique sera nécessaire cet automne en vue de faire comprendre au peuple que des sacrifices sont non seulement nécessaires mais également utiles. En outre de meilleures politiques communautaires industrielles et agricoles sont nécessaires. La seule autre alternative réside dans les subventions et les intérêts bon marché ... Dans le contexte des exportations, M. Christensen évoque enfin la dévaluation, provoquée notamment par des pressions extérieures (Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne), de la couronne de 10 - 15 % (Il pense que la Suède devra elle aussi dévaluer dans les prochains mois). Si le Serpent monétaire devait cesser de fonctionner aujourd'hui, une nouvelle dévaluation de 10 - 13 % en serait la conséquence, ce qui ne conviendrait par exemple pas du tout aux anglais. Le taux actuel de dévaluation de la couronne par rapport au franc suisse se situe au-dessous de la moyenne du taux global de réévaluation.

L'Ambassadeur Jolles enchaine en exprimant son inquiétude face au protectionisme grandissant, et se réfère lui aussi aux subventions aux exportations pratiquées par des pays tels que la France.

### 13 Questions bilatérales

#### 131 Le papier

M. Lusser aborde le problème - qui concerne plus précisément les relations entre les pays de l'AELE et la CEE - des produits de papier du chap. 48. Aux termes de l'Accord de libre-échange Suisse/CEE, les droits de douane du Danemark vis-à-vis de la Suisse pour lesdits produits se trouveront à leur point le plus élevé au 1.7.77, et les contingents à droit 0 prévus pour ces produits par le

Protocole no 1 de l'Accord cité sont déjà épuisés au mois d'avril. Il serait par conséquent souhaitable que le Danemark examine la possibilité d'élargir les contingents en question. En effet, la Suisse exporte vers le Danemark en moyenne 4 à 5 fois le montant de ces contingents. En outre, les contingents en faveur de la Suisse font  $\frac{1}{4}$  -  $\frac{1}{3}$  des contingents correspondants en faveur de l'Autriche et  $\frac{1}{2}$  o/oo de ceux en faveur de la Suède.

Le Ministre Sommaruga précise qu'il s'agit essentiellement d'avoir le feu vert du Danemark pour entreprendre ensuite des démarches à Bruxelles. Le plus difficile sera de trouver des arguments pour éviter l'effet de précédent pour d'autres pays.

Le Secrétaire d'Etat Christensen et l'Ambassadeur Ersbøll affirment que la requête suisse sera examinée avec bienveillance à Copenhague, notamment à cause de la taille restreinte du contingent suisse existant.

132 Le projet énergétique au Grönland

M. Lusser rappelle que plusieurs firmes suisses (Alusuisse, BBC, Motor-Columbus et d'autres) ont effectué des études concernant un projet énergétique au Grönland. Il serait bon que les autorités suisse et danoise restent en contact à ce sujet.

Le Secrétaire d'Etat Christensen est tout à fait d'accord de maintenir des contacts dans le sens proposé par la Suisse et de soutenir nos intérêts au sein de son gouvernement. Une décision dans cette affaire n'est toutefois pas pour l'immédiat car de nombreux problèmes internes (notamment celui du statut du Grönland) doivent être résolus auparavant.

## 2 L'OCDE

L'Ambassadeur Jolles passe ensuite aux problèmes relatifs à l'OCDE. Quels sont aux yeux des interlocuteurs danois les objectifs que doit atteindre la prochaine réunion ministérielle concernant une stratégie économique globale d'une part et les relations Nord/Sud d'autre part?

Concernant le premier point, le Secrétaire d'Etat Christensen pense que l'OCDE fait tout son possible en matière de politique économique et financière. Le Trade Pledge doit sans doute être maintenu, mais il est certain que son renouvellement n'aura pas le même impact que sa proclamation initiale.

En matière de relations Nord/Sud, l'OCDE a fourni d'excellents documents de travail, par exemple sur les matières premières, mais il doute que l'organisation puisse faire quelque chose en matière de coordination entre les pays industrialisés. Peut-être que le CES sera à même d'entreprendre quelque chose à cet égard, et notamment de pousser les Etats-Unis à prendre position assez tôt.

L'Ambassadeur Jolles affirme que c'est ce que le CES a déjà fait, mais d'une manière "low key" à cause de l'opposition de principe de certains ambassadeurs à Paris à l'égard du Comité et à cause d'un certain criticisme de la part de la Commission des CE qui dit que le Comité pousse souvent ses participants à prendre des positions sur des questions où une position communautaire n'est pas encore acquise (on peut se demander ce qu'il y a encore à coordonner une fois qu'une position communautaire est prise). Même si le CES ne peut pas prendre de décisions formelles (qui reviennent au Conseil) beaucoup de sujets peuvent y être traités, même définitivement, à cause du caractère essentiellement informel des sujets abordés à l'OCDE. Le CES joue souvent un rôle de "gap filler". Sa valeur repose en bonne partie sur la nature informelle de ses réunions.



- 9 -

Après avoir constaté le bon travail fourni par le secrétariat de l'OCDE, M. Jolles passe ensuite aux rapports entre l'OCDE et les Sommets économiques. A côté du manque de sujets opérationnels, le danger principal pour cette organisation provient des Sommets économiques. Mais ceux-ci sont influencés par les travaux de l'OCDE (voir certains textes issus des Sommets) et les participants aux Sommets ramènent très vite la discussion à l'OCDE. Cette dernière pourrait à l'avenir fonctionner comme encadrement pour les Sommets, notamment avant et après ceux-ci.

Concernant le Pledge enfin, M. Jolles est d'accord que son quatrième renouvellement n'aura pas le même impact que sa proclamation initiale, mais ceci est tout de même mieux que rien du tout. Il espère que les négociations au GATT donneront assez d'élan pour remplacer le Pledge. Quelque chose doit également être entrepris pour rendre plus efficaces les consultations sur les mesures sectorielles (acier, véhicules automobiles).

Le Secrétaire d'Etat Christensen est conscient des difficultés rencontrées au sein de l'OCDE que Monsieur Jolles vient de décrire. Il ajoute que le Conseil se perd souvent dans des discussions procédurales. Toutefois certains Etats membres des CE tels que le Danemark et les Pays-Bas aiment discuter au sein de l'organisation. Pour faciliter les choses M. Jolles devrait préalablement avertir la Commission, les japonais, les américains des sujets qui seront discutés. Il trouve en outre que le CES se prêterait parfaitement comme encadrement pour les Sommets économiques et pour les consultations sectorielles.

L'Ambassadeur Ersbøll conseille à M. Jolles de ne pas prendre les critiques de la Commission trop au sérieux. Certains Etats membres des Communautés sont ici en opposition avec la Commission. Par ailleurs, il est lui aussi d'avis que l'OCDE pourrait servir de cadre pour une bonne préparation des Sommets économiques.

Le Ministre Lévy demande ensuite aux interlocuteurs danois leur avis sur le "safety net", notamment après la non-ratification de

celui-ci par les Etats-Unis.

Le Secrétaire d'Etat Christensen est en faveur du "safety net", même sans la participation des Etats-Unis. Mais il faut voir à quel montant celui-ci s'élèvera; lui-même pense à un chiffre se situant aux environs de 10 mia de dollars. Toutefois il faut relever que les pays de l'OPEC ne prennent pas part au "net" et que celui-ci n'est pas un instrument global. Une participation des Etats-Unis serait par conséquent nécessaire.

Il ramène ensuite la discussion au Conseil de l'OCDE. A cette occasion seront traités les deux éléments de la lutte contre l'inflation et du rétablissement du plein emploi de la stratégie économique globale. Dans ce contexte deux nouveaux documents de travail viennent enrichir les débats: le rapport Mc Cracken et le programme TUAC.

Le Sous-secrétaire d'Etat Møller fait remarquer que les deux documents cités mettent un grand poids sur le rétablissement du plein-emploi, attitude qui sera également partagée au Conseil par certains pays nordiques. Les discussions à la réunion ministérielle relèveront l'importance des investissements et de la lutte contre l'inflation. Il s'agira de trouver des mesures spécifiques à la session. Quelle est l'attitude de la Suisse à ce sujet?

L'Ambassadeur Jolles fait remarquer que la Suisse contribue à la lutte contre l'inflation par le flottement de sa monnaie.

### 3 Le GATT

L'Ambassadeur Jolles donne ensuite la parole à l'Ambassadeur Dunkel sur le sujet des négociations au GATT. Il semble que quelque chose va se faire prochainement à Genève.

L'Ambassadeur Dunkel commence par relater l'entrevue qu'il a eue avec MM. Strauss et Ribicoff. M. Strauss veut réellement faire

- 11 -

démarrer cet automne les négociations à Genève et éveiller aux Etats-Unis l'intérêt pour lesdites négociations. Il a l'intention de travailler en étroite collaboration avec la CEE et le Japon, même si les autres pays n'ont pas l'intention de faire progresser les négociations. Lui, M. Dunkel, a alors rappelé à son interlocuteur américain que si les japonais suivront certes sans problèmes, l'équipe de Bruxelles n'est pas encore en place et que de toute manière il s'agit de négociations multilatérales. M. Strauss n'a en outre pas abordé de problèmes substantiels lors de l'entrevue.

M. Dunkel fait alors remarquer que lors des négociations les BNT prendront une place plus importante que les tarifs. Les sujets suivants seront vraisemblablement abordés:

- les subventions et les taxes compensatoires;
- le dumping;
- l'agriculture;
- l'amélioration des règles concernant le règlement des différends;
- et les restrictions à l'exportation.

Pour terminer, M. Dunkel aimerait connaître l'avis des interlocuteurs danois sur les problèmes soulevés, dans le contexte des négociations en question, par le commerce Est/Ouest. Des éléments tels que les subventions ou les tarifs n'ont en effet pas la même portée pour les pays de l'Est que pour ceux de l'Ouest. Quelle est l'attitude de Bruxelles à ce sujet?

Le Secrétaire d'Etat Christensen rappelle que le GATT est la seule institution dans laquelle la Commission est partie. Le fait que la loi américaine sur le commerce expire en février 1979 impartit des délais aux négociateurs. L'atmosphère au Danemark est devenue moins libérale depuis l'apparition des problèmes commerciaux connus avec l'Europe de l'Est, le Japon, la Corée du Sud et les Etats-Unis (ce changement d'attitude est par exemple encore plus marqué en

France). Il est d'accord que les pays de l'Est tireront les avantages les plus importants des négociations; toutefois le Danemark leur a déjà fait toutes les concessions en dehors du GATT.

L'Ambassadeur Ersbøll explique qu'il est difficile pour la Communauté d'imposer sa volonté à des pays tels que la France en ce qui concerne les négociations de Genève.

L'Ambassadeur Jolles se demande alors qui sera l'élément moteur de ces négociations. Il doute que ce sera la CEE.

L'Ambassadeur Dunkel relève l'importance des contacts entre la Suisse et les Etats membres des Communautés concernant les négociations du GATT. La question des tarifs n'est plus si importante aujourd'hui. Il s'agit surtout d'établir une situation compétitive normale entre tous les partenaires commerciaux.

L'Ambassadeur Ersbøll évoque ensuite la position ambiguë de la France: elle parle d'une chose mais en même temps elle n'est pas prête à partager les marchés.

Pour conclure ce point, l'Ambassadeur Jolles assure que la Suisse sera un élément moteur pour la discussion des BNT avec les Etats-Unis. Son pays veut coordonner ses efforts avec ceux de certains Etats membres des Communautés pour aboutir à des progrès réels en la matière.

#### 4 L'Europe

L'Ambassadeur Jolles passe au sujet principal des discussions: l'Europe.

#### 41 Le Sommet AELE

L'Ambassadeur Jolles commence par présenter la vue suisse du Sommet AELE.

Son pays considère que ce Sommet est un succès car il a été possible d'éviter de faire une démonstration de discorde et également de lancer des idées irréelles. En outre une plateforme commune a pu être trouvée (Communiqué).

L'ouverture vers Bruxelles est certes assez timide. Mais au moins la Finlande a pu être incluse dans le concept général même si une réserve a dû être apportée à la fin du chiffre 4 du Communiqué. Il faut rappeler, dans ce contexte, que l'Accord Finlande/CEE ne contient pas de clause évolutive. Par ailleurs il s'agissait de ne pas provoquer de réactions négatives de la part de Bruxelles et du Royaume-Uni. C'est pour cette raison que l'expression "action concertée" n'était pas acceptable. La réaction anglaise à la prise de position de M. Haferkamp est d'autant moins compréhensible. Les pays de l'AELE espèrent recevoir une réponse des Ministres au Communiqué de Vienne lors de la prochaine réunion de ceux-ci. Ce serait bien si le Danemark pouvait faire quelque chose dans ce sens.

42 Le développement de la coopération avec les CE

L'Ambassadeur Jolles expose ensuite la position de la Suisse au sujet du développement de la coopération avec les CE.

A cet effet, il renvoie en premier lieu au texte de la déclaration de M. Brugger au Sommet AELE. Il explique ensuite que son pays ne souhaite pas une révision du concept du libre-échange mais une extension de la coopération en utilisant au maximum les possibilités fournies par l'Accord de libre-échange et la clause évolutive.

Cette extension pourrait se faire dans les domaines suivants:

- l'amélioration des règles du libre-échange (simplification des règles d'origine; inclusion de la politique d'exportation; BNT; standardisation);

- l'extension géographique du libre-échange à l'Espagne et à la Grèce. Cette extension aurait pour objet de permettre un passage harmonieux au libre-échange dans le cas où les deux pays cités deviendraient membres des Communautés, d'abolir les discriminations subies par la Suisse par rapport à la CEE sur ces marchés et d'atténuer la pression de la concurrence de ces pays dans la CEE. Actuellement la Suisse accorde à la Grèce et à l'Espagne la première étape des Préférences généralisées (réduction des droits de douane de 30 % pour les produits industriels). Par l'extension envisagée il s'agirait uniquement de recevoir de la part des pays concernés les mêmes concessions que la CEE; le but indiqué serait toutefois la démobilisation totale pour satisfaire aux règles du GATT. Les problèmes principaux sont l'agriculture (que les deux pays concernés veulent voir incluse dans un éventuel arrangement et que les pays de l'AELE veulent régler bilatéralement) et les règles d'origine (la cumulation: les pays de l'AELE souhaiteraient, dans une première étape, une cumulation pays de l'AELE/pays tiers et, dans une deuxième étape, l'inclusion de la CEE dans cette cumulation). Les grecs sont plus réservés à l'égard d'une extension du libre-échange que les espagnols, car ils ont peur que ceci pourrait mettre en cause leur adhésion aux Communautés. Il serait bon que les CE convainquent les grecs du contraire;
- l'amélioration des consultations avec les Communautés. Ces consultations devraient se faire en dehors des Comités mixtes car ceux-ci ont pour tâche unique d'administrer les Accords de libre-échange. M. Haferkamp serait assez en faveur d'une telle idée à condition qu'elle ne fasse pas l'objet d'une institutionalisation. Il faudrait toutefois veiller à ne pas indisposer les Etats membres par une telle consultation;
- la négociation pragmatique de nouveaux accords. Ceci a déjà lieu dans le domaine des assurances directes, mais nous souhaitons des négociations dans d'autres domaines également. La Suisse est consciente du lien qui existe entre l'état de l'intégration et la volonté et la capacité des Communautés de négocier. Quels arrangements pourraient être conclus si ces deux éléments venaient à manquer? De toute manière il s'agit de préserver l'égalité des parties. Le but visé n'est pas à tout prix de réaliser des politiques égales mais d'atteindre une convergence des politiques.

Le Secrétaire d'Etat Christensen approuve l'idée d'une coopération plus étroite entre les pays de l'AELE et les CE. Mais ce n'est pas au Danemark de faire des propositions au sein des Communautés à ce sujet. Il fait remarquer qu'après le Sommet

de Vienne certains Etats membres craignent un peu la formation d'un bloc des pays de l'AELE face aux CE ou verraient (notamment la France) d'un assez mauvais oeil un développement excessif de l'Europe vers le Nord.

Initialement, il pensait à des consultations politiques (sur les relations avec les Etats-Unis, le Japon et les PVD; sur les matières premières et sur l'énergie) et non techniques entre les pays de l'AELE et les Communautés au niveau ministériel. Mais certains pays nordiques de l'AELE semblent avoir repoussé une telle idée.

M. Christensen est en faveur d'une extension du libre-échange à l'Espagne. Mais le "burden-sharing" intéressant se situerait essentiellement au niveau de l'agriculture. De toute manière, il faut attendre la mise en place du nouveau gouvernement espagnol. La Grèce quant à elle constitue un problème particulier: ce pays a très peur d'être mis dans le même panier que l'Espagne et le Portugal en ce qui concerne les négociations d'adhésion. Il accepte tout pour adhérer plus rapidement aux Communautés.

M. Christensen demande enfin à ses interlocuteurs suisses quelle réponse les pays de l'AELE attendent de la part des CE au chiffre du Communiqué de Vienne concernant le développement de la coopération entre les pays de l'AELE et les Communautés.

L'Ambassadeur Ersbøll pense que les pays de l'AELE peuvent s'attendre à une réaction positive du Conseil du 21.6.77 au chiffre 4 du Communiqué de Vienne, réaction qui sera bien sûr soutenue par le Danemark. Toutefois, il existe une certaine perplexité à ce sujet dans les milieux communautaires.

Le Danemark est en faveur de consultations. Toutefois, il existe des Etats membres qui craignent une ingérence dans les affaires communautaires internes. De toute manière les consulta-

- 16 -

tions seraient l'affaire de la Commission. Mais il s'agit d'éviter une confrontation sur des questions formelles et de garder une grande flexibilité à ce sujet.

Concernant la Grèce et l'Espagne, il faut noter que le premier pays veut éviter toutes complications alors que le second souhaite plutôt démontrer sa capacité d'arriver à des accords avec des pays européens. Il approuve les éléments plus techniques exposés par M. Jolles à ce sujet.

Pour ce qui a trait à l'amélioration des règles du libre-échange, les pays de l'AELE devraient se procurer à temps et de la manière jugée opportune les informations nécessaires de la Communauté. Enfin M. Ersbøll fait remarquer que le Danemark et la France trouvent que dans des domaines relevant de l'art. 235 TCEE (clause évolutive), le treaty-making-power ne revient pas exclusivement à la Communauté. Dans de tels cas, il faudrait prévoir des accords mixtes (Communauté et Etats membres d'une part - Etat(s) tiers de l'autre).

Le Sous-secrétaire d'Etat Møller trouve que des thèmes généraux tels que le chômage, l'inflation ou la stabilité monétaire pourraient peut-être faire l'objet de consultations avant d'être traités dans les enceintes internationales plus vastes (OCDE, etc...).

A l'Ambassadeur Ersbøll de préciser qu'un homme tel que M. Ortoli serait sans doute très intéressé de discuter de sujets tels que la politique monétaire générale ou les questions économiques mondiales pour ensuite informer les ministres de l'économie de ses discussions.

L'Ambassadeur Jolles souligne les différences qui existent entre la position des pays de l'AELE dans leur ensemble et celle de la Suisse concernant le développement de la coopération avec les CE. La Suisse ne peut notamment pas parler pour les autres pays de l'AELE.



- 17 -

A son avis, il faut distinguer entre les questions qui intéressent les pays de l'AELE dans leur ensemble et celles qui intéressent certains de ces pays individuellement. Parmi les premiers problèmes on peut compter les problèmes techniques (par. 2 et 3 du chiffre 4 du Communiqué de Vienne), parmi les seconds les problèmes plus fondamentaux tels que l'agriculture pour l'Autriche ou les questions monétaires pour la Suisse (ainsi son pays a participé à l'aide pour combler le déficit de la balance des paiements du Royaume-Uni (1 mia de dollars) et de l'Italie et pourrait également être amené à le faire pour la France).

Il serait donc assez logique que la Suisse procède à des consultations avec les Communautés par exemple dans le domaine monétaire. M. Jolles rappelle d'ailleurs que la Suisse avait voulu entrer dans le Serpent monétaire (demande qui avait été appuyée par le Danemark et s'était heurtée à l'opposition de la France). Il est tout à fait d'accord pour que ces consultations se fassent avec la Commission pour éviter des problèmes institutionnels. Il faut toutefois éviter que les Etats membres entravent ces consultations. Concernant les sujets pouvant se prêter à de telles consultations, on pourrait tout simplement retenir "les sujets d'intérêt européen". En ce qui concerne les relations avec les Etats-Unis et les pays de l'Est, la Suisse, pour des raisons de neutralité, doit garder son "treaty making power" indépendant.

La réponse au chiffre 4 du Communiqué de Vienne pourrait être très générale, puisque ce chiffre comprend des domaines très vastes. Il suffirait par exemple de mentionner "la volonté de trouver des voies et des moyens pour intensifier la coopération avec les pays de l'AELE".

Le Secrétaire d'Etat Christensen demande alors si la Suisse désire qu'on mentionne dans ce contexte la clause évolutive.

L'Ambassadeur Jolles rappelle que la Communauté n'a jusqu'à présent pas voulu entendre parler de cette clause (négociations sur les assurances directes).

L'Ambassadeur Ersbøll trouve qu'il serait plus simple de ne pas parler de la clause évolutive. Il existe en effet au sein de la Communauté des différences concernant l'interprétation de cette clause: la France et l'Italie en font par exemple une interprétation très restrictive. En outre une grande peur du précédent règne à ce sujet dans les milieux communautaires.

Le Secrétaire d'Etat Christensen trouve cependant qu'on pourrait quand même essayer de soulever à nouveau la question de la clause évolutive au Coreper.

Dans le contexte des consultations, l'Ambassadeur Jolles évoque alors le cas récent des normes d'environnement pour les véhicules automobiles comme exemple de sujet concernant lequel des consultations devraient devenir une habitude.

Au sujet de la normalisation, le Ministre Sommaruga suggère que le Conseil autorise, sans publicité, la Commission de consulter les pays de l'AELE avant que des propositions de directives de la Commission (conf. à l'art. 100 du Traité de Rome) soient présentées formellement au Conseil. Jusqu'à présent, la Commission craignait ici les réactions des Etats membres. La Suisse pourrait étendre informellement les consultations préalables prévues par la procédure INST de l'AELE à la Communauté (par truchement de la Commission).

Le Secrétaire d'Etat Christensen et l'Ambassadeur Jolles concluent ce point en se mettant d'accord de maintenir les contacts à Bruxelles (entre les Ambassadeurs Ersbøll et Caillat et le Représentant permanent du Royaume-Uni). En outre, il serait bon que la Suisse donne également un "hint" en la matière à Londres.

43 Les perspectives de l'intégration européenne

Le Secrétaire d'Etat Christensen enchaîne en énumérant les problèmes principaux que les Communautés auront à affronter prochainement: la PAC (montants compensatoires); la TVA (son assiette, les ressources propres); le budget (son calcul en UCE); la politique de la pêche; l'élargissement (notamment les problèmes agricoles). La capacité de résoudre ces problèmes fournira la preuve de la viabilité des CE. Les Communautés évolueront certes encore mais selon l'avis de M. Christensen elles n'atteindront par exemple pas le degré d'intégration du Benelux.

L'Ambassadeur Ersbøll trouve quant à lui que les méthodes de travail actuelles à l'intérieur des CE ne sont pas suffisantes. L'utilisation accrue de la règle de la majorité (préconisée par les pays du Benelux) n'apporterait toutefois pas de solution. Le problème principal est d'arriver à faire changer leur avis de temps à autre aux grands pays des Communautés. Les Etats membres sont condamnés à continuer leur collaboration. Toutefois le Danemark est contre un degré accru de coopération intergouvernementale et trouve qu'il ne faut pas abandonner les règles du TCEE.

Concernant l'élection directe du Parlement européen, l'Ambassadeur Jolles demande si, au début du moins, certains grands politiciens seront tentés de s'y présenter comme candidats.

Le Ministre Sommaruga revient alors à l'établissement du libre-échange entre les pays de l'AELE avec l'Espagne. Les pays de l'AELE ne veulent faire que peu de concessions agricoles parce que l'objet final de l'établissement du libre-échange avec l'Espagne est l'application à ce pays des Accords de libre-échange pays de l'AELE/CEE. Les pays de l'AELE insistent en outre sur une cumulation en matière de règles d'origine telle qu'elle existe avec la CEE. Enfin si la démobilitation tarifaire sera en fait identique à celle entre l'Espagne et la CEE,

il faudra, pour garantir la conformité avec les règles du GATT, indiquer dans l'accord que le stade final sera le libre-échange.

Dans ce contexte, le Secrétaire d'Etat Christensen indique qu'un nouvel accord sera signé entre l'Espagne et la CEE après le 15 juin, mais que la France est très négative à ce sujet.

## 5 Les relations Est/Ouest

Selon le Ministre Sommaruga, les difficultés principales rencontrées dans le commerce Est/Ouest sont les suivantes:

- les pays de l'Est s'accommodent mal avec le système du GATT;
- leurs monnaies ne sont pas convertibles;
- il est difficile de trouver des compensations valables dans le domaine de la coopération industrielle, technique et scientifique, coopération qui a toutefois déjà donné des résultats intéressants.

Il voudrait connaître l'avis des interlocuteurs danois sur les expériences faites par leur pays en matière de commerce avec les pays de l'Est.

L'Ambassadeur Jolles s'enquiert auprès de M. Christensen si celui-ci se rendra ce mois-ci à la Foire internationale de Poznan, Foire à laquelle il se rendra pour la première fois.

Le Secrétaire d'Etat Christensen répond par la négative à la question de M. Jolles mais ajoute y avoir déjà été dans le passé. La situation du Danemark concernant le commerce avec les pays de l'Est est particulière dans le sens que sa balance commerciale avec ces pays est négative à cause de l'importation de matières premières. Il ajoute que les accords envisagés entre la CEE et les pays de l'Est dans le domaine de la pêche pourraient éventuellement aider

à résoudre le problème de la reconnaissance des Communautés et à établir plus d'égalité entre le Danemark et les "Grands" de la CEE.

A la question de M. Sommaruga si le Danemark a pu arriver à des arrangements intéressants avec certains pays de l'Est sur des marchés de pays tiers, M. Christensen répond que ceci n'est pas le cas.

## 6 Les relations Nord/Sud

L'Ambassadeur Jolles commence par faire une appréciation des résultats de la Conférence pour la coopération économique internationale qui vient de se terminer à Paris. On peut dire qu'un résultat partiellement positif a été réalisé. La Conférence ne s'est en effet pas terminée par deux déclarations unilatérales mais par une solution trouvée d'un commun accord (Communiqué conjoint). Certains résultats concrets ont en outre pu être trouvés. Certes les PVD ont été déçus que des changements économiques et structurels fondamentaux n'aient pas été décidés. Mais le "Dialogue" a été honnête et n'a pas été entravé par des discussions politiques. Et pour la première fois, il a été possible de démontrer aux PVD que le nouvel ordre économique qu'ils réclament n'est pas réaliste.

Les PVD ont reçu le maximum auquel ils pouvaient s'attendre. Un mois avant la réunion ministérielle, la CEE, les Etats-Unis et le Japon leur avaient fait part de ce en quoi ceci pouvait consister. Et les ministres leur ont même donné plus que ce qu'il leur avait été promis par les hauts fonctionnaires. La plus grande concession réside sans aucun doute dans le Fonds commun.

Est-ce que la Conférence aura valu la peine? La réponse définitive ne pourra être donnée que dans un an ou deux lorsque les négociations au sein des organisations internationales pour mettre en oeuvre les décisions de Paris auront démarré. Le Fonds commun est

sans doute un élément d'une grande portée, même si les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne auront peut-être tendance à vouloir faire moins après que le dialogue sur l'énergie a été rejeté. L'aide globale au développement a par ailleurs été augmentée dans une proportion plus grande que prévue (1 mia de dollars, redoublement de l'aide japonaise, possibilité d'un redoublement de la part des Etats-Unis). L'OPEC quant à elle a réussi à s'en tirer à bon compte, ce qui engendrera toutefois peut-être des sentiments hostiles dans l'opinion publique vis-à-vis des Arabes. En tout cas, il est certain que la Conférence de Paris aura aidé à mieux faire comprendre les interrelations économiques sur le plan mondial.

Le Secrétaire d'Etat Christensen quant à lui affirme qu'à Paris il était très occupé avec la coordination des positions à l'intérieur de la CEE. Chez celle-ci on a pu remarquer l'attitude positive de la France (pays hôte) et celle assez progressiste du Royaume-Uni.

Enfin l'Ambassadeur Jolles ajoute que les PVD ont aussi obtenu pas mal sur le plan financier.

Il termine en disant que les pays industrialisés devront à tout prix coordonner au sein de l'OCDE leur position future à l'égard des PVD.

## 7 L'énergie

L'Ambassadeur Ersbøll aborde le dernier sujet des conversations: l'énergie, et notamment l'Agence internationale de l'énergie.

L'Agence ne fonctionne pas trop bien en ce moment, notamment parce que la coordination y manque et parce qu'elle est trop conservatrice. Ce sont surtout des engagements réels de la part des grands pays, et plus particulièrement des Etats-Unis, qui lui font défaut.

A la question de M. Jolles à quels engagements il pensait, M. Ersbøll répond qu'il faisait essentiellement allusion à la conservation de l'énergie.

Le Secrétaire d'Etat Christensen fait remarquer que si une certaine solidarité existe au sein de l'Agence internationale de l'énergie en cas de crise, ceci fait défaut pour la politique à long terme, ce qui sera surtout négatif pour l'Europe. Les partenaires européens devraient s'efforcer tout particulièrement à remédier à la situation au sein de l'Agence. En outre, il faut s'organiser pour arriver à des solutions acceptables vis-à-vis des propositions des Etats-Unis dans le domaine nucléaire. Le programme d'énergie de M. Carter soulève pas mal de problèmes.

M. Madöry quant à lui trouve que trop de sessions ont eu lieu au sein de l'Agence, ce qui ne laisse pas assez de temps pour le travail - extrêmement important - dans les capitales où les décisions essentielles sont prises. Le programme de M. Carter soulève également certains problèmes pour la Suisse. Ce pays a proposé une réunion à Paris pour discuter des problèmes nucléaires et pour éventuellement influencer les américains dans le sens des pays européens.

Selon le Secrétaire d'Etat Christensen, le problème de l'uranium n'est pas le même pour le Danemark que pour certains autres pays car il possède lui-même ce minerai.

Le Ministre Sommaruga passe alors au problème des trois conférences (transports, énergie et environnement) proposées par l'Union soviétique. Une réunion à haut niveau sur l'environnement aura lieu - probablement en 1979 - sous l'égide de la CEE/ONU. Le Danemark est-il toujours encore réservé à l'égard des deux autres réunions proposées?

Le Secrétaire d'Etat Christensen et l'Ambassadeur Ersbøll confirment que leur pays n'est toujours pas intéressé à ces deux conférences, et surtout pas à celle sur l'énergie. Un problème sup-

- 24 -

plémentaire résulte pour le Danemark du fait qu'une position communautaire est très difficile à trouver à ce sujet.

Enfin l'Ambassadeur Jolles se demande si la réunion ministérielle prévue pour septembre/octobre ne contribuera pas à trouver une position communautaire.

Les conversations sont achevées par la constatation que l'échange de vues qui a eu lieu a été particulièrement utile, qu'il a fait ressortir une large unanimité de vues sur les objectifs de la politique économique extérieure et qu'il sera enfin, comme dans le passé, poursuivi périodiquement.

BUREAU DE L'INTEGRATION DPF/DFEP

Sig. Christian Faessler (absent)



ANNEXE

Visite du 6.6.77  
 à la Division du commerce  
 du Secrétaire d'Etat danois  
 pour les relations économiques  
 extérieures

---

Liste des participants à la réunion

---

- 1 Président : M. l'Ambassadeur P. Jolles,  
 Directeur de la Division du  
 commerce du DFEP
- 2 Participants
- 21 pour le Danemark : M. l'Ambassadeur J. Christensen,  
 Secrétaire d'Etat danois pour les  
 relations économiques extérieures  
 M. l'Ambassadeur N. Ersbøll,  
 Représentant permanent du Danemark  
 auprès des Communautés européennes  
 M. l'Ambassadeur T. Busck-Nielsen,  
 Ambassadeur du Danemark en Suisse  
 M. O. Møller,  
 Sous-Secrétaire d'Etat,  
 Chef de la Division I au Département  
 danois pour le commerce extérieur  
 M. O. Clausen,  
 Consul du Danemark à Zurich
- 22 pour la Suisse : M. l'Ambassadeur R. Hartmann,  
 Ambassadeur de Suisse au Danemark  
 M. l'Ambassadeur A. Dunkel,  
 Délégué aux accords commerciaux à  
 la Division du commerce du DFEP

M. le Ministre C. Sommaruga,  
Division du commerce du DFEP

M. le Ministre Ph. Lévy,  
Division du commerce du DFEP

M. Maillard,  
Suppléant du Chef de la Division  
politique I du DPF

M. M. Lusser,  
Division du commerce du DFEP

M. R. Madöry,  
Division du commerce du DFEP

M. F. Blankart,  
Chef du Bureau de l'intégration  
du DPF / DFEP

M. P.L. Girard,  
Division du commerce du DFEP

M. Ch. Faessler,  
Collaborateur diplomatique au  
Bureau de l'intégration du DPF / DFEP

*[Faint mirrored text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

*[Faint mirrored text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*